

Et on en est où dans le dossier du Marais Wiels ?

Maintien et ajouts de développements immobiliers, aménagements lourds, absence d'une évaluation globale des incidences sociales et environnementales de ces projets. Saucissonnages, manque de transparence, charrue avant les bœufs. Une participation qui n'en porte que le nom. Sur le terrain, les Fé.e.s agissent et dans la lutte persistent à vouloir sauver l'entièreté et l'unité du Marais Wiels.

Sur 2,5 hectares : un programme de plus en plus chargé et indigeste et aucune étude d'impact global

Il était déjà bien chargé, le programme projeté sur le Marais Wiels suite à l'accord politique (PS/ECOLO-GROEN/ONE.BRUSSELS) conclu lors de son achat, en 2021, par la Région de Bruxelles-Capitale: 80 appartements acquisitifs (Citydev), doublement de la superficie du bâtiment Métropole et création d'un parc infrastructurel.

Aujourd'hui s'est ajouté le projet, mené par Beliris, de création d'une « cyclostrade » (et de ses indispensables entrées et sorties affectant sensiblement le « parc » et sa sérénité). Pour sa réalisation, le bureau sélectionné, VVV, a prévu la création d'une nouvelle butte, « grâce au » déversement de centaines de m³ de terre de remblais. A hauteur des voies de chemin de fer (dans le maillage vert), cette cyclostrade (autrefois nommée RER cycliste) mêlerait « sans encombre et en toute sécurité » cyclistes (et utilisateurs assimilés, électrifiés ou non) et piétons (écoliers, promeneurs, marcheurs, observateurs). (1)

Sur le terrain adjacent acheté préalablement par la Région, en 2018, et faisant partie du site de l'ancienne brasserie Wielemans, la Commune de Forest a, elle, le projet de construire une extension à l'arrière et sur le côté de son bâtiment (le Brass) pour restructuration et/ou hamburguerisation, nul ne le sait. Pour les camions de livraison, entre autres, de nouvelles entrées et sorties doivent donc également être prévues sur le site.

Enfin, une « esplanade » « créerait une nouvelle centralité » dans le quartier (populaire) assigné par la Région depuis les années 2000 à devenir le « quartier des arts de Forest ».

Charrue avant les bœufs et simili-participation citoyenne

Donc sur un seul site, 4 acteurs publics (Beliris (abords), Urban (doublement Métropole), Citidev (80 appartements) , la Commune de Forest (extension Brass). Vivaqua semble s'être évaporé.

Pour le bureau VVV, la tâche n'est pas aisée. Désigné par Beliris pour l'opération « nouveaux espaces publics autour du Marais Wiels », le bureau doit concevoir le parc (tranche ferme) en incluant ces projets dont on ne connaît ni l'emplacement, dont aucun permis n'a été accordé et dont aucun plan n'a même été publié. Il reste beaucoup d'inconnues, la charrue est clairement mise avant les bœufs.

C'est qu'il faut aller vite ! L'opération Beliris (en collaboration avec la commune de Forest, Bruxelles Environnement et Urban) a lieu dans le cadre du Contrat de Rénovation Urbaine 4 « Avenue du Roi », lancé en 2017, dont la mise en œuvre devra obligatoirement être finalisée mi-2025. La/les demande(s) de permis devrai(en)t donc tomber comme les feuilles cet automne (les prévisions sont difficiles en ces temps de dérèglements politiques, oups climatiques !). Conséquemment (ou volontairement ?), la participation citoyenne (exigée par le commanditaire) en a pris un coup : au total, 3 heures de réelle participation, le reste des 4 séances ayant eu lieu (dont l'une présentée comme co-construction sur le site de Beliris) ne fut que présentations. Les citoyen.ne.s participant.e.s, déçu.e.s et perplexes, restent, face à

l'avant-projet succinct présenté (et non publié) avec beaucoup de questions (2) et des réponses évasives... « Nous ne sommes pas maîtres du futur »... Ou de la futur majorité ! Les négociations et/voire accords se passent clairement en dehors de ce cadre de « participation ». Il existe en effet un « Comité d'accompagnement » excluant le/la citoyen.ne. Celui-ci comprend des délégués de Beliris, de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Commune de Forest, de Bruxelles Environnement, de Urban.brussels (anciennement Bruxelles Urbanisme et Patrimoine), du Bouwmeester et des représentants du WIELS (asbl privée) et du Brass, ... Ces réunions ne devancent-elles pas la réunion de commission de concertation liée à l'enquête publique concernant la demande de permis d'urbanisme ? Cela pose questions... et nous le faisons savoir ! (3)

Doubles saucissonnages

Une autre question est primordiale: une étude d'impact global sera-t-elle réalisée? La réponse semble être définitivement NON. Certains projets nécessiteront peut-être une étude d'impact propre à leur mise en place mais aucune étude d'impact social et environnemental des différents projets sur l'ensemble du site ne sera réalisée.

Sur le site de l'ancienne brasserie Wielemans : un seul propriétaire (la Région, excepté la bâtiment du Brass), 4 acteurs publics et autant de procédures ?

Cela s'appelle du saucissonnage c'est-à-dire le fractionnement d'un projet unique en plusieurs projets.

On peut même parler de double saucissonnage ! Les projets découperaient en effet le Marais Wiels (en plus de le réduire drastiquement) : ponton isolant la roselière nord (pour ensuite le bétonner), emprise des projets d'appartements et du doublement du Métropole, réduction des abords, conduiront à diviser par deux la surface de l'étang et réduire plus que proportionnellement les services qu'il rend (étiolement du poumon vert, réduction drastique de la biodiversité et du puits de carbone, risques climatiques (îlots de chaleur, inondations) accrus), etc.

Et Bruxelles Environnement dans tout ça?

L'administration s'accommode? BE attendrait la présentation du projet définitif d'aménagement du site pour déterminer les limites définitives du plan d'eau qu'il conviendra d'intégrer dans l'Atlas du réseau hydrographique? Rappelons que la réalisation de l'Atlas du réseau hydrographique bruxellois est une exigence imposée par l'ordonnance du 16 mai 2019 relative à la gestion et à la protection des cours d'eau non navigables et des étangs. Le processus d'adoption de cet Atlas suivrait son cours et serait actuellement soumis à la concertation avec les propriétaires et les communes concernés. Il nous est revenu BE suggérerait une superficie réduite : environ 6000 m² alors que le plan d'eau existant en compte près de 9000. L'administration considèrerait-elle que ne s'applique pas ici la prescription du point 04 alinéa 1er du PRAS qui prévoit que « sont interdits les actes et travaux amenant à la suppression ou à la réduction de la surface de plans d'eau de plus de 100 m² et les travaux amenant à la suppression, à la réduction du débit ou au voûtement des ruisseaux, rivières ou voies d'eau » car le plan d'eau Marais Wiels n'apparaît pas dans le PRAS ?

L'asbl Marais Wiels Moeras a consulté le professeur Nicolas de Sadeleer de l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. Sa réponse, défendant une interprétation large de la notion d'étang régional, nous consolide dans notre intention d'aller au combat judiciaire si nécessaire. (4)

Pendant ce temps les citoyens et citoyennes et Fé.e.s du Marais Wiels, agissent, chérissent le Marais et le bichonnent, entretiennent, recensent, interpellent, consultent, fédèrent, s'allient, ... pour sauver l'entièreté et l'unité du marais.

Depuis juin 2022, bien des actions ont en effet été menées.

A l'initiative de l'asbl Marais Wiels Moeras, le Marais Wiels est désormais jumelé au Lago Bullicante de Rome : sur un ancien site industriel, dans un quartier populaire, un plan d'eau, est né suite à l'abandon d'un chantier (de construction d'un centre commercial) ayant percé la nappe phréatique(5). Née pour sauvegarder les potentiels écologiques et sociaux inédits et la beauté de ces espaces, cette alliance fêtera sa première année d'existence ce 17 septembre 2023 avec la venue de représentant.e.s de Rome à Forest et la tenue d'un rituel d'alliance(6). A moyen-terme, l'ambition est également de créer une fédération internationale des écosystèmes aquatiques urbains résurgents.

L'hiver, les Fé.e.s ne se reposent pas ! Avec Natagora (et l'autorisation de BE, gestionnaire du site, le fauchage d'une partie de la roselière Nord a été réalisé en 3 week-end citoyens. Outre l'entretien, le but était aussi de démontrer aux décideurs que « sous les roseaux, l'eau » et qu'il s'agit bien d'un seul et unique plan d'eau. Et le paysage est encore plus beau ! L'opération devrait se refaire cet hiver.

Crade party (séances de nettoyage), très nombreuses visites guidées pour adultes et enfants ou pour école, participations à des événements ou expositions (journées bruxelloises de l'eau ou le Plein Open Air, ...), Café.e Marais les 15 de chaque mois, adhésion à d'autres combats bruxellois (car non non ceci n'est pas du nimbysme !)(7), « On n'arrête pas ! Ni les actions, ni le combat ! ».

Vu les intérêts multiples de l'ensemble du site de l'ancienne brasserie Wielemans tant du point de vue social et écologique, qu'archéologique et paysager, ... l'asbl initie une procédure de classement, sans pour autant vouloir le figer. Quel sens aurait une sauvegarde du Marais Wiels, si ce n'est pas pour préserver ce caractère indéfini de lieu-refuge, où se rencontrent humains et non-humains ? Ce lieu qui apprend et apprendra aux générations futures, ce que le vivant est capable de reprendre sur une urbanisation excessive. Serait-ce la seule solution pour garder ce caractère ?

Durant toute l'année, les Fé.e.s recensent faune et flore, aux abords de l'eau, à sa surface et sous sa surface. On n'est jamais aussi bien servi que par soi-même ! Le « Monde sous-Marais », depuis quelques mois et durant un an, est et sera étudié, chaque mois, dans une zone différente et transmis au cours d'ateliers participatifs. C'est que le Marais Wiels tient à sa fonction pédagogique ! Du reste, le Marais Wiels affiche un nombre incroyable d'espèces subaquatiques et une qualité d'eau qu'envieraient beaucoup d'autres étangs régionaux bruxellois.(8)

Mais que dit la Commune ?

Même si la décision appartient à la Région, le collège communal forestois n'a pas échappé à une interpellation en janvier 2023.(9) Si les échevins de l'opposition et le parti majoritaire Ecolo-Groen se sont joints à la revendication des habitants et se sont prononcés contre les constructions, le PS, lui, a soutenu le projet régional. Le collège s'est engagé à relayer la demande de l'asbl auprès de la Région et assure lui proposer actuellement des alternatives permettant de créer du logement dans des espaces déjà artificialisés dans le quartier. L'échevin socialiste en charge de la revitalisation des quartiers, des contrats de quartiers et des contrats de rénovation urbaine déclarait plus tard dans la presse s'opposer à la construction entre le Brass et le Métropole et se réjouir de l'achat par la Région du bâtiment jouxtant au Nord le Marais Wiels. Il n'a néanmoins pas dit être opposé à la construction sur la

roselière nord par Citydev qui persiste à vouloir assécher cette très précieuse zone humide.(10)

Avec les élections qui approchent, on marche sur des œufs mais toujours pas sur l'eau ! Les Fé.e.s ne font en effet pas de miracle mais, de plus en plus nombreuses, elles espèrent renverser la vapeur et forcer le gouvernement régional à changer de cap ou de logiciel.

Rien (ou si peu) devrait pouvoir être une option.

L'ampleur des travaux projetés, leurs coûts et parfois leur inutilité, ainsi que les dégâts qu'ils engendreront sont frappants.

A titre d'exemple, la promenade cyclo-pédestre qui existe déjà. On fait miroiter une promenade cyclo-pédestre en hauteur « sans encombre et en toute sécurité ». Actuellement et pour longtemps encore, cette autoroute/promenade n'a pas de continuité concrète au-delà du site. Qu'en sera-t-il en réalité dans quelques années ? Une voie rapide pour cyclistes et livreurs électrifiés ? Quelle place restera-t-il pour la promenade ? Pour les visiteurs, pour les écoliers ou élèves qui parfois viennent en nombre ? Quelle place pour le repos et la détente, pour la contemplation de la biodiversité et de la beauté du site ? Qu'en est-il du projet de Bruxelles-Mobilité de la double piste cyclable avenues Fonsny et Van Volxem (côté Marais), à l'horizon 2030 ? La mobilité rapide y est certainement plus appropriée.

Autre énormité : selon les plans succincts, on assécherait la riche roselière nord pour y construire, mais on détruirait une partie de l'immeuble mitoyen (fraichement acquis) pour désartificialiser une partie de son sol mort ...

Les fonds publics ne devraient-ils pas être affectés à d'autres priorités ?

En définitive, l'espace public autour du Marais Wiels existe déjà.

Ce sont, les habitant.es, la luxuriante biodiversité, l'histoire et des Fé.e.s qui l'ont fait !

Ne le laissons pas se faire dévorer par la ville...

Le quartier, situé en zone inondable, est très densément peuplé et manque d'espaces verts. Il a besoin du Marais. C'est une zone tampon pour absorber les surplus de précipitations, un îlot de fraîcheur et un espace convivial de détente et d'immersion dans la nature. Les projets impacteraient non seulement, gravement et durablement, le Marais Wiels et son écosystème, mais impacteraient aussi les populations les plus fragilisées. La justice sociale et la justice environnementale sont inextricablement liées. C'est ce qui se joue au Marais Wiels. Personne ne nie la crise du logement abordable, mais amputer le quartier de la moitié du Marais, pour construire des logements vendus à la classe moyenne, ne la résoudra certainement pas.

Sauvons tout le Marais Wiels ! Le Marais Wiels nous sauve !

Ah au fait ! Les cygnes sont toujours là ! Ce marais qui n'en est pas un, cet étang nié, est donc définitivement un lac !

(1) Cyclostrade C223, inter-régionale, elle relierait Rhode-Saint-Genèse à Bruxelles le long de la ligne ferroviaire L124. Une rampe d'accès tout le long de la voie de chemin de fer plutôt que des tonnes de terre de remblais aurait vraisemblablement fait exploser les budgets.

<https://www.beliris.be/projets/cyclostrades.html>

L'extension de la mission Beliris initialement prévue pour le terrain entre le WIELS et le Brass et derrière le Brass (préalablement acquis par la Région) s'est révélée être une belle opportunité pour financer cette cyclostrade à l'arrière du Marais Wiels qui se veut également tronçon du futur éventuel « parc des 2 rives » (qui traverserait Forest du nord au sud en reliant le Wiels au parc Jacques Brel et à terme les gares de Bruxelles-Midi, Forest-Est et Uccle-Stalle). Cette construction de cyclostrade est en tranche optionnelle 1. En tranche optionnelle 2, il y

avait la percée sous voie de chemin de fer. Ce projet tombe à l'eau (qui l'eût cru ?). La connexion avec le parc Divercity de l'autre côté de la bute se fera par l'avenue du Pont de Luttre qui devrait dès lors « bénéficier » de quelques aménagements. Pour le lien Est-Ouest entre les quartiers, c'est un bel échec et la condamnation irréversible du passage Orban-Luttre est un beau gâchis ! Mais ce sujet mériterait un autre article !

(2) Dépollution des sols, gestion de l'eau, cadastre, renouées du Japon, parking et entrée WIELS, ... Nous vous renvoyons vers un communiqué détaillé de l'asbl Marais Wiels Moeras <http://www.quartierwielswijk.be/wp/fr/2023/08/marais-wiels-communiqué-beliris-participation-en-question-et-programme-indigeste/>

(3) https://www.bruzz.be/videoreeks/zaterdag-10-en-zondag-11-juni-2023/video-toekomst-moeras-wiels-buurt-nog-niet-tevreden?fbclid=IwAR0n-Yqii_ntyuMnkRRsNJzy-dTqnhD6oNOgKlfC7bH0erYTNxucLhrUk_4

(4) <http://www.quartierwielswijk.be/wp/fr/2023/08/marais-wiels-un-plan-deau-avis-eclairé-nicolas-de-sadeleer-uclouvain-saint-louis-bruxelles/>
<http://www.quartierwielswijk.be/wp/wp-content/uploads/2023/08/Consultation.pdf>

(5) <https://bx1.be/categories/news/le-marais-wiels-et-le-lac-bullicante-de-rome-sassocient-pour-sauver-leurs-ecosystemes-des-projets-immobiliers/>

(6) <http://m.cifas.be/fr/workshops/stalker>

(7) <https://wearenature.brussels/>

Nous vous invitons à signer la pétition et pourquoi pas vous faire requérant.e si vous êtes Bruxellois.es ?

(8) https://www.dhnet.be/regions/bruxelles/2023/07/15/un-an-pour-recenser-les-especes-du-wiels-lincroyable-defi-des-freres-valckenaere-pour-percer-les-secrets-du-marais-cest-un-site-exceptionnel-HE5XYZEA4VGATEWEFYA6VGSRRU/?fbclid=IwAR3KpcviR22T_E0HGuMbPPX--VaYSQk3edn0CzRZsAxYuKTBAOCAcbfI79I

(9) contenu de l'interpellation : <http://www.quartierwielswijk.be/wp/fr/2023/01/marais-wiels-interpellation-citoyenne-2023-01-24/>

(10) Synthèse par l'asbl Marais Wiels Moeras de la réponse à l'interpellation : <http://www.quartierwielswijk.be/wp/fr/2023/08/marais-wiels-reponse-a-interpellation-citoyenne-2023-01-24/>

Presse : <https://www.dhnet.be/regions/bruxelles/2023/02/06/marais-wiels-le-ps-pousse-pour-les-logements-et-ecolo-pour-la-protection-de-la-biodiversite-SJ6ITJ2ZIREJ3N26PCCYTF26U/?fbclid=IwAR1dp6Xwc20EbbnW6tglfhiV8tqVtU3VNgXAIdTbqea4pJdVLWjWHP0PoZc>

<https://www.dhnet.be/regions/bruxelles/2023/04/20/marais-wiels-les-riverains-toujours-pas-rassures-suite-aux-presentations-de-beliris-mais-renforcees-par-un-nouveau-collectif-4UOJCSTCWNBKLFTQVFDJTJAZ7EA/>